

## Synthèse des principaux résultats

LEGERE HAUSSE DE 1,6% DES CREATIONS D'ENTREPRISES EN 2010

### 1. Quelque 2 267 créations en 2010

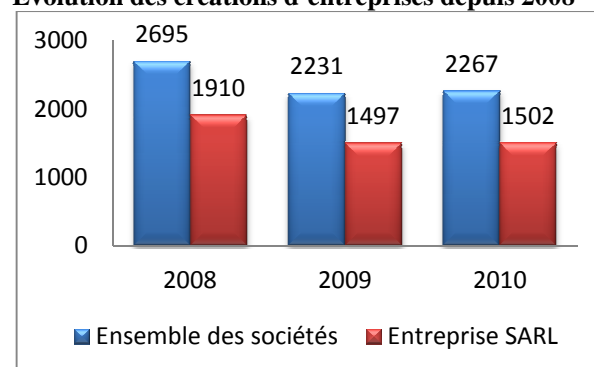
En 2010, le parc des entreprises s'est enrichi de 2 267 nouvelles entreprises, en légère hausse de 1,6% par rapport à 2009. Cette tendance est essentiellement liée à celle des entreprises ayant la forme de Société à Responsabilité Limitée (SARL). Cette catégorie représente 66% de l'ensemble des créations et 52% des entreprises sociétaires en service.

La préférence pour le statut de SARL s'explique en partie par l'accessibilité relativement facile pour les potentiels entrepreneurs du secteur moderne. En effet la création d'une SARL nécessite un capital social relativement modeste (1 000 000 FCFA au minimum) comparé à celui exigé pour les SA (au moins 10 000 000 FCFA).

La relance des créations d'entreprises en 2010, après un fort recul observé en 2009 (-17,3%),

intervient dans un contexte de simplification des procédures de créations des entreprises avec la mise en place des guichets uniques, de début de mise en œuvre du DSCE avec les grands projets en perspective et de la volonté désormais de voir les porteurs de projets être véritablement animés par l'esprit d'entreprendre et, contribuer ainsi à la création des emplois.

Evolution des créations d'entreprises depuis 2008



### 2. La grande majorité des créations d'entreprises sociétaires concerne les unités de petite taille

En volume, les entreprises nouvelles enregistrées en 2010 sont à 73% dotées d'un capital social initial compris entre 500 mille FCFA et 1 million de FCFA.

Cette tendance structurelle souligne la concentration des entreprises camerounaises formelles autour des petites ou très petites entreprises. Ce qui, adossée à des problèmes structurels d'absences de financement et d'efficacité insuffisante des structures publiques d'appui, renforce le risque de disparition précoce de ces jeunes entreprises dont le constat est établi que beaucoup d'entre elles, par opportunisme, ne dépassent pas le stade de la reconnaissance administrative. Et pourtant, toute nouvelle entreprise créée au Cameroun bénéficie d'une exonération à la patente pendant les deux premières années d'existence.

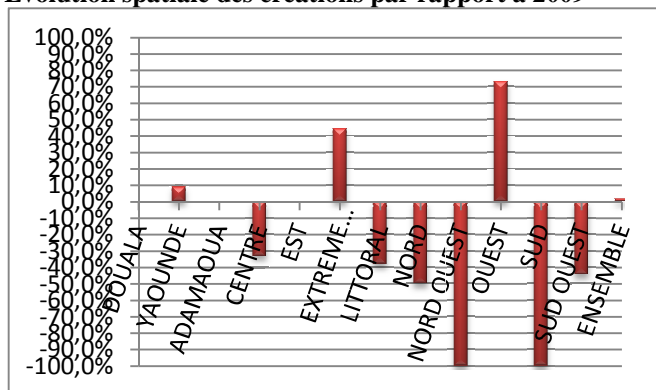
Avec l'objectif d'emploi qui est aujourd'hui au cœur des stratégies des pouvoirs publics, une prise de conscience de l'enjeu d'entrepreneuriat s'est opérée afin que les entreprises se créent massivement et aussi, trouvent un cadre propice pour se développer et reprendre la place de premiers créateurs d'emplois.

Les créations d'entreprises avec un capital social supérieur à 10 millions ne représentent quant à elles qu'environ 6%. Ce pôle est en général le reflet des IDE à travers notamment l'implantation des succursales des grandes firmes multinationales.

En 2010, les plus grosses créations qui ont été relevées sont notamment celles de la succursale de SKF FRANCE, la succursale de STERLING CAMEROON et du financier HALAL CREDIT UNION.

### 3. La Ville de Douala occupe une place de choix dans les créations d'entreprises

Evolution spatiale des créations par rapport à 2009



Avec 1 476 créations d'entreprises sociétaires en 2010, la ville de Douala dans la région du Littoral concentre 65% de l'ensemble des créations. Elle est suivie par la ville de Yaoundé dans la Région du Centre avec près de 30%. Les régions de l'Ouest (1,1%) et de l'Extrême Nord (1,1%) arrivent en troisième position.

### 4. La prédominance du secteur tertiaire est manifeste

Avec 30% du total des créations d'entreprises en 2010, le secteur du commerce constitue le premier pôle de concentration des créations d'entreprises au Cameroun. Il est suivi par le secteur des services aux entreprises qui en regroupe 24%. Cette catégorie renferme en l'occurrence les activités de services informatiques, de conseils et d'études. Le secteur de la construction représente quant à lui 11%. De son côté l'industrie, ne représente que 7%, soit la quatrième position dans la concentration des créations d'entreprises du pays.

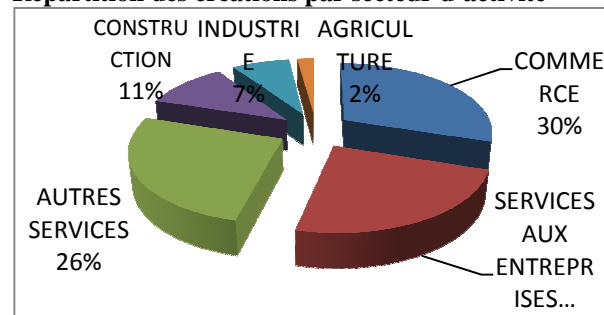
Cette faible contribution souligne l'effort à faire face à l'attente de voir se développer autour des grands fleurons industriels existants, un tissu dense de PMI aptes à tirer profit des opportunités liés aux projets structurants en

Cette faible contribution des autres villes du pays au développement du tissu entrepreneurial national s'explique par la forte attractivité qu'exerce les deux capitales du pays, l'une économique (Douala) et l'autre politique (Yaoundé) aussi bien vis-à-vis des investisseurs nationaux que ceux de l'étranger. Cette situation devrait trouver une réponse dans la perspective de la Décentralisation et de la réalisation des nombreux projets infrastructurels annoncés dans plusieurs régions du pays, avec en ligne de mire la création de nouveaux pôles économiques.

Par rapport à 2009, seules trois régions enregistrent une hausse de leurs créations d'entreprises : l'Ouest (+73,3%), l'Extrême Nord (+44,4%) et Yaoundé (9,0%).

perspectives et à appuyer la mise en place d'une agriculture dite de deuxième génération que prône le gouvernement.

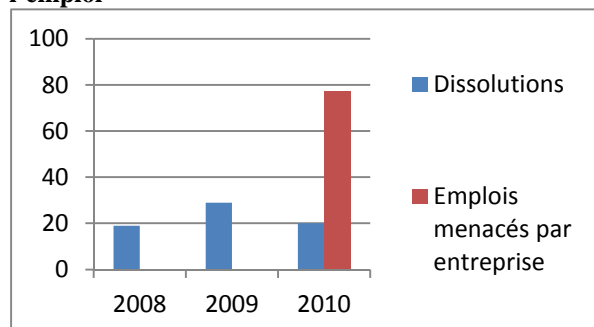
Répartition des créations par secteur d'activité



L'agriculture ferme la queue avec 2%, soit moins de 50 créations d'entreprises sociétaires enregistrées en 2010. Ce secteur est davantage structuré en Coopératives et GIC dont le nombre est estimé à plus de 100 000.

## 5. 20 fermetures d'entreprises sociétaires recensées en 2010

Evolution des fermetures depuis 2008 et impact sur l'emploi



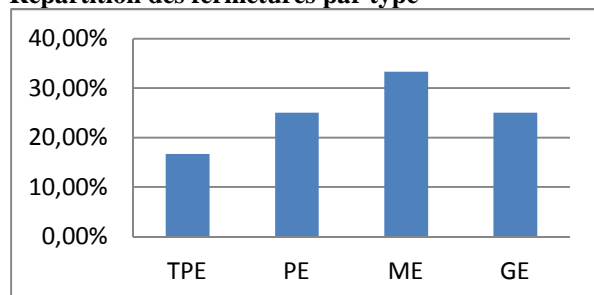
En 2010, le nombre de fermetures d'entreprises sociétaires se situe à 20, soit un recul de 31% par rapport à 2009. Ce faible nombre de fermetures légales enregistrées au fil du temps se justifie en partie par le coût exigé pour déclarer une dissolution au Cameroun. A cette contrainte administrative, s'ajoute une culture entrepreneuriale peu transparente.

Pour l'heure, les SARL représentent toujours l'essentiel des fermetures, mais en proportion moindre (45% des fermetures) comparée à 2009 (69,0%). En revanche, la sinistralité des SARLU et GIE semble gagner du terrain.

Environ 900 emplois sont menacés du fait des fermetures enregistrés en 2010, soit une moyenne d'environ 78 emplois menacés par

## 6. Les moyennes et les grandes entreprises sont plus touchées

Répartition des fermetures par type

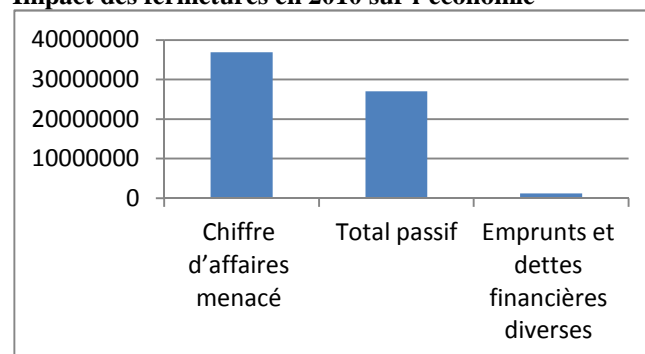


Les moyennes et les grandes entreprises représentent la majorité des fermetures d'entreprises enregistrées, ce qui signifie des conséquences financières et sociales plus lourdes pour le pays. Il s'agit en majorité (59%) d'entreprises ayant au moins 10 ans d'ancienneté.

entreprise sinistrée. Le passif cumulé des entreprises dissoutes dépasse le montant de 27 milliards de FCFA, soit une moyenne de près de 4 milliards de FCFA par entreprise défaillante.

En outre le montant cumulé des emprunts et dettes financières diverses des entreprises dissoutes, dépasse le milliard de FCFA, soit une moyenne de 170 millions de FCFA par entreprise dissoute, ce qui représente en moyenne moins de 5% du passif. On note ainsi une faible ardoise laissée aux banques par les entreprises défaillantes. Cette situation signifierait que seuls les fournisseurs paieraient le plus lourd tribut.

Impact des fermetures en 2010 sur l'économie



La plus forte baisse des défaillances en 2010 s'observe dans la ville de Yaoundé, mais ce pôle ne représente que 30% des fermetures.

Pour l'heure, la ville de Douala représente toujours l'essentiel des fermetures, avec des conséquences économiques évidentes pour le pays. Les secteurs du Commerce, du Transport et des Services aux entreprises sont les plus touchés par les dissolutions.

Les fermetures les plus importantes relevées au cours de l'année 2010 sont notamment celles du financier SOCIETE FINANCIERE AFRICAINE, du transporteur SDV CAMEROUN (par fusion absorption) et de l'entreprise EQUIBAT-RANBOIS.

